UNION BANCAIRE PRIVÉE

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBP EUROPE MARKET NEUTRAL

Part : (Capitalisation) FR0000993206

Ce Fonds est géré par la société de gestion

Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS appartenant au groupe Union Bancaire Privée, UBP SA

Objectifs et politique d'investissement

UBP Europe Market Neutral est un nourricier du Fonds Maître, part ZC EUR de UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois UBAM.

L'objectif du Fonds Maître consiste à rechercher la croissance de votre capital en investissant principalement sur le marché d'actions européen.

La performance du Fonds Nourricier différera de celle du Fonds Maître essentiellement du fait de ses propres frais de gestion.

Le Fonds Maître a deux sous-stratégies, la première consistant à choisir des actions sur les marchés d'actions européens et la seconde à couvrir le risque lié aux actions de la première stratégie. La seconde stratégie est calibrée pour neutraliser complètement (si aucun pari actif n'est mis en oeuvre, c'est-à-dire une position neutre) l'exposition ex-ante de l'exposition actions de la première stratégie qui se traduit par une exposition neutre au niveau du fonds.

Le compartiment investi ses actifs nets :
- principalement en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse et/ou dans l'Espace économique européen et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire. La sélection des actions est déterminée en sélectionnant quantitativement, parmi une sélection de portefeuilles d'actions européennes, les meilleurs contributeurs en termes de performance et écart de suivi (tracking error) ;
- dans une stratégie overlay discrétionnaire. Cette stratégie sera mise en place en utilisant des instruments dérivés comprenant, entre autres, des options et futures essentiellement sur les indices actions européens ou des indices actions liés à la volatilité. Cette stratégie de couverture vise à couvrir le risque de marché de l'exposition aux marchés action européens en ajustant dynamiquement l'exposition courte.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts chaque jour de bourse ouvré à Paris avant 9 heures, à l'exception des jours fériés légaux au sens du Code du Travail et des jours de fermeture totale ou partielle (early close) en France et au Luxembourg.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées) sont réinvesties.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille.

Le Fonds relève de cette catégorie du fait de ses investissements dans des actions du marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

Risque de change : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.

Risque de liquidité : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

Les détails complets de la description des risques figurent au passage intitulé « Profil de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.5%* Maximum
Frais de sortie	1.5%* Maximum

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2.08%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

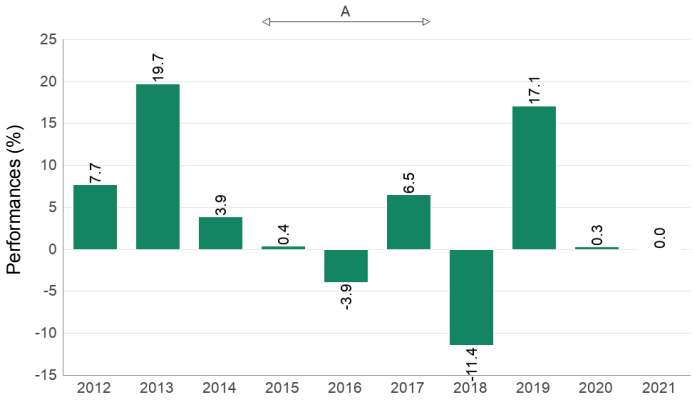
Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais des 12 derniers mois arrêtés à fin décembre 2021 . Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé « Frais et commissions » du prospectus, disponible à l'adresse www.ubpamfrance.com.

*Commission de souscription non acquise au Fonds rétrocédée à des tiers.

**Commission de rachat non acquise au Fonds rétrocédée à des tiers.

Performances passées



UBP Europe Market Neutral

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Date de création du Fonds : 01/11/1985
Date de création de la part : 01/11/1985

Devise de la part : EUR

A: Transformation du FIA Destra Croissance en OPCVM nourricier le 05/05/2015 et nouvelle dénomination UBP Europe Equity Flex

A compter du 13/11/2020, le fonds UBP Europe Equity Flex devient UBP Europe Market Neutral.
La stratégie d'investissement a évolué (les performances avant cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité). Le fonds n'est plus éligible au PEA.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires du Fonds Maître et du Fonds nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France et sur son site internet : www.ubpamfrance.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les parts du Fonds ne doivent être ni offertes ni vendues ni transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions). Par ailleurs elles ne sont pas accessibles à une US Person.

Le fait que le Fonds Maître et le Fonds nourricier ne soient pas de même droit peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des parts du Fonds nourricier.

La responsabilité de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.ubpamfrance.com. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). UBP Asset Management (France) est le nom commercial de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée par la France sous le n°GP98041 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/01/2023.